PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

REPUBLIQUE DU CONGO Unité*Travail*Progrès

SECRETARIAT GENERAL DU GOUYERNEMENT

> Décret n° 2014 - 433 du 30 juillet 2014 portant nomination du président du conseil d'administration de la société nationale de distribution d'eau

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la Constitution :

Vu la loi n° 5-67 du 15 juin 1967 portant création de la société nationale de distribution d'eau;

Vu la loi nº 6-2005 du 13 mai 2005 déterminant les hauts emplois et fonctions civils et militaires pourvus en Conseil des ministres ;

Vu le décret n° 2010-123 du 19 février 2010 relatif aux attributions du ministre de l'énergie et de l'hydraulique ;

Vu le décret n° 2010-241 du 16 mars 2010 portant organisation du ministère de l'énergie et de l'hydraulique;

Vu le décret n° 2012-1035 du 25 septembre 2012 portant nomination des membres du Gouvernement

En Conseil des ministres,

DECRETE :

Article premier : Monsieur Ferdinand Sosthène LIKOUKA est nommé président du conseil d'administration de la société nationale de distribution d'eau.

Article 2 : Le présent décret, qui prend effet à compter de la date de prise de fonctions de monsieur Ferdinand Sosthène LIKOUKA, sera inséré enregistré et publié au Journal officiel de la République du Congo.

Fait à Brazzaville, le

idillet 2014

Denis SASSOU-N'GUESSO -

Par le Président de la République,

Le ministre de l'énergie et de

l'hydraulique

ministre d'Etat ministre de l'économie, des finances, du plan, du portefeuille public et de l'intégration.

Salbarin

Gilbert ONDONGO .-

Henri OSSEBI